MAIRIE DE COURQUETAINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 octobre 2009

PRESENTS : M. GATOUILLAT Patrick - M. BOCQUILLON Gilles - Mme MASUREL Maud - Mme BRAMS Marie-José - M. ROY Michel - M. ROY Thibault - Mme DECAUX Hélène - M. BERONIE Dominique - M. OMNES Jean-Claude

ABSENT : néant

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*--*-

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- écoute les comptes rendus des rapports d'activités des différents syndicats (SIETOM – S.I MARSANGE- S.I.A.E.P)

- renouvelle la délégation au SIESM, à travers d'un contrat de maintenance, pour l'entretien du réseau d'éclairage public.

- Accepte de reprendre la voirie "impasse Louis Firmin Aubergé" et autorise le Maire à signer l'acte.

- Emet un avis favorable à la pose de panneaux de limitation de vitesse (30km/h) au hameau de Montgazon.

- prend acte des devis CEGELEC et SOBECA pour les travaux d'extension du réseau d'éclairage public.

- accepte le devis de la Lyonnaise des eaux pour des travaux de remise en état du réseau d'eau pluviale. Cette dépense sera budgétisée en 2010.

- Questions diverses :
  Le Maire :

* donne lecture des remerciements des associations pour la subvention qui leur a été allouée (M.a.r.i.e.l.o.u.p. – Amicale du 3ème âge d'Ozouer le Voulgis – Club des jeunes d'Ozouer le Voulgis)

* remercie les membres de la commission des fêtes pour l'organisation très réussie de la fête du village du 5 septembre 2009.

* relate l'entretien qu'il a eu en Préfecture (à la demande de M. le Préfet) concernant l'intercommunalité.

* proposition faite au sujet des illuminations de Noël. Le choix de la location des décors a été retenu. La commission des fêtes est chargée de demander des devis à ce sujet.

LE MAIRE,
P. GATOUILLAT